

Note conceptuelle



1

Collaborer pour favoriser le changement : traduire le programme pour les femmes, la paix et la sécurité en action

Quatrième réunion au niveau de la capitale relative au réseau des points focaux pour les femmes, la paix et la sécurité

18 – 19 mai 2022

Genève, Palais des Nations, Suisse

Format hybride – Participation en présentiel encouragée

Introduction

Le thème de la coprésidence africaine Suisse-Afrique du Sud de 2022 du réseau des points focaux pour les femmes et la paix et la sécurité « Collaborer pour favoriser le changement : traduire le programme pour les femmes, la paix et la sécurité en action » donne corps à l'idée de coopération entre les États, les organisations régionales et internationales et la société civile en tant que source de stratégies d'innovation et de transformation pour faire progresser la mise en œuvre du programme pour les femmes, la paix et la sécurité.

À l'occasion du 20^e anniversaire de la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU 1325 en 2020, la résolution historique a été célébrée à juste titre pour avoir reconnu l'importance d'une participation égale et significative des femmes dans la prévention des conflits, dans la résolution et la reconstruction et le développement après un conflit. L'anniversaire a été l'occasion de revoir les progrès réalisés au cours des 20 dernières années, et il s'est agi aussi d'un moment pour réfléchir aux défis posés en voulant traduire les engagements pour les femmes, la paix et la sécurité en action, pas uniquement dans les pays en situation de conflit, mais dans tous les pays où les conflits peuvent être évités. Avec les neuf résolutions qui ont suivi, la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU 1325 a créé un cadre normatif sophistiqué autour du programme pour les femmes, la paix et la sécurité. La résolution 2493, que le Conseil de sécurité a adopté de façon unanime en 2019, a exhorté les États à réaffirmer leur engagement envers le programme pour les femmes, la paix et la sécurité, notamment en créant un environnement sûr pour les femmes leaders, celles agissant pour les droits humains et les artisanes de la paix. Toutefois, la mise en œuvre demeure un défi.

¹ Le symbole associe les fleurs nationales de l'Afrique du Sud et de la Suisse. La Protea d'Afrique du Sud et l'Edelweiss suisse symbolisent la force et la diversité : des valeurs qui inspirent la coprésidence. Le cercle orange au centre, rappelant le logo du réseau des points focaux pour les femmes, la paix et la sécurité, reflète la continuité et l'unité dans ce dessein. L'association des couleurs s'inspire en outre des drapeaux de l'Afrique du Sud et de la Suisse.

Ces deux dernières années, la pandémie de COVID-19 a exacerbé les inégalités existantes, mettant en évidence une recrudescence de la violence sexiste, ce qui a eu des effets directs sur les perspectives et les droits des femmes. Dans un contexte d'aggravation des conditions socio-économiques, la charge des travaux de soin non rémunérés des femmes et jeunes filles s'est accrue à un rythme soutenu. Les obstacles structurels et les stéréotypes sexuels, entre autres, sont un obstacle supplémentaire à la participation pleine, égale et significative des femmes et à leur leadership dans les processus politiques et de paix. Le Secrétaire général de l'ONU a noté dans le rapport sur les femmes, la paix et la sécurité de l'année dernière que « *La violence à l'égard des femmes et la violation de leurs droits, conjuguées à leur marginalisation et à leur exclusion absolues, restent au cœur des problématiques abordées dans le programme pour les femmes, la paix et la sécurité en 2021.* »

Il est manifestement nécessaire de résorber l'écart qui se creuse entre le cadre politique et sa mise en œuvre efficace sur le terrain. Les plans d'action régionaux et nationaux et les stratégies relatives aux femmes et à la paix et à la sécurité fournissent un cadre opérationnel et axé sur l'action pour appliquer le programme global pour les femmes, la paix et la sécurité dans des contextes régionaux, nationaux et locaux. Le réseau des points focaux pour les femmes, la paix et la sécurité, pour sa part, en tant que plus grand réseau mondial de son genre, est un instrument précieux au service de ses États membres et de ses organisations, aux niveaux international, régional et national, qui contribue à réunir les expériences et connaissances au sein du réseau afin de faire progresser la mise en œuvre du programme pour les femmes, la paix et la sécurité.

Objectifs

En 2020 et 2021, sous la coprésidence compétente du Canada et de l'Uruguay, le réseau a dirigé son action sur les plans d'action nationaux ayant des effets. Malgré les défis sans précédent posés par la COVID-19 sur l'interaction et l'implication du réseau, les discussions virtuelles ont particulièrement mis en avant le besoin de soutenir et de protéger les femmes artisanes de la paix.

S'appuyant sur les résultats de ces discussions et des réunions précédentes du réseau, la réunion à Genève, qui marque la reprise des événements en présentiel pour le réseau, privilégiera deux piliers interdépendants du programme pour les femmes, la paix et la sécurité : la participation et la protection.

La participation des femmes dans toutes les phases des processus de paix et à tous les niveaux de prise de décision est étroitement liée à la protection des droits des femmes. L'une ne va pas sans l'autre. Les femmes sont actrices en tant que telles. Parallèlement, l'érosion progressive de leurs droits a un effet sur leurs perspectives et entrave la mise en œuvre des engagements généraux pris s'agissant des femmes, de la paix et de la sécurité. L'objectif de la réunion au niveau de la capitale est d'encourager la mise au point de stratégies de transformation qui peuvent être intégrées dans les plans d'action nationaux, les politiques, les stratégies et les cadres régionaux pour les femmes, la paix et la sécurité.

Format

Le format de la réunion sera hybride, sur deux jours, et respectera les réglementations applicables relatives à la COVID-19. Tant que la situation le permet, il est encouragé d'y assister en présentiel.

Les sessions plénières et en groupe de travail permettront d'engager des discussions interactives. Un communiqué commun résumera les principaux résultats et engagements des membres.

Thèmes abordés dans les groupes de travail

1) *Participation des femmes dans les processus de paix*

Les femmes continuent à être sous-représentées à tous les niveaux et étapes des processus de paix. Les participants chercheront des façons de surmonter les obstacles et défis auxquels les médiatrices et négociatrices sont encore confrontées pour accéder et participer aux négociations officielles ainsi que les possibilités permettant d'intégrer la société civile. Se basant sur de bonnes pratiques, les participants s'efforceront d'identifier de nouvelles stratégies pour s'assurer une participation pleine, égale et véritable des femmes dans les processus de paix et politiques.

2) *Protection des droits des femmes et reconnaissance de leur pouvoir d'action*

La violence et l'abus à l'égard des femmes entravent gravement leur participation dans les processus de paix et politique. La prolifération des armes de petit calibre a été mise en avant comme étant un facteur contribuant à la violence sexuelle et sexiste, notamment dans des situations de conflit. Elle joue aussi un rôle dans le renforcement des inégalités de genre. La participation des femmes et de la société civile n'est pas suffisamment mobilisée pour réduire la violence liée aux armes. Dans le contexte de la participation et la protection, les participants approfondiront la question des interconnexions spécifiques entre le programme des femmes et de la paix et de la sécurité, le contrôle des armes et le désarmement.

3) *Plans d'action dans le cadre du programme des femmes, de la paix et de la sécurité et réaction face aux conflits et situations de crise*

Des plans d'action nationaux et régionaux, des politiques et stratégies s'agissant des femmes, de la paix et de la sécurité qui impliquent significativement la société civile sont des éléments de base essentiels pour faire progresser la mise en œuvre efficace du programme pour les femmes, la paix et la sécurité. Des plans d'action associant toutes les parties, bien établis et bien coordonnés disposant de mécanismes de responsabilisation forts sont essentiels pour garantir une démarche sensible à l'égalité des sexes dans les conflits et crises en cours et naissants. De la même manière, les interconnexions renforcées entre le programme pour les femmes, la paix et la sécurité et les instruments multilatéraux, comme la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, le Conseil des droits de l'homme et d'autres, serviront cet objectif. Les participants acquerront des connaissances pratiques sur la mise au point et l'application de plans d'action adaptés en vue de régler efficacement les conflits et situations de crise.